

Carleton University, Département de français

FREN 3050, AUTOMNE 2021

COMPÉTENCES CRITIQUES

Prerequisite: FREN 2401 OR FREN 2202 and FREN 2203

Professeur : Boussad Berrichi, *Ph.D.*

Courriel : boussad.berrichi@carleton.ca

Bureau : Sur rendez-vous pour des rencontre sur Zoom

Mode : Synchrone et asynchrone via Zoom et Brightspace

Heure du cours : Jeudi de 14h35-15h55 (Synchrone) de 15h55 à 17h25 (asynchrone)

N'hésitez surtout pas à communiquer avec moi pour toute question se rapportant au cours. Je réponds d'ordinaire à mes courriels dans les 24 à 48 heures. L'essentiel de la documentation pour ce cours figure sur le site Brightspace. Je vous invite à le consulter fréquemment.

Bon trimestre

1. DESCRIPTIF DU COURS

Initiation aux techniques et pratiques de la réflexion universitaire : documentation (bibliothèque, bases de données, bibliographies critiques), lecture (analyse, synthèse et évaluation critique de textes de savoir) et réflexion (cadre théorique, méthode d'analyse, pratique du discours raisonné).

2. OBJECTIFS CIBLÉS

Ce cours porte sur les compétences fondamentales à acquérir en vue de poursuivre des études avancées (3^e et 4^e années) dans les domaines de la littérature et de la linguistique françaises ou dans des domaines connexes. Il s'adresse en priorité aux étudiant(e)s inscrit(e)s au *B.A Honours in French* ou au *B.A. Honours in French Interdisciplinary Studies*. Il présente une pertinence pour tout étudiant prévoyant s'inscrire à l'un des cours de niveau 3^e et 4^e année enseignés au Département de français.

2. OBJECTIFS CIBLÉS / SUITE

Les compétences abordées tout au long du trimestre s'organisent en fonction de trois objectifs, soit maîtriser les ressources et techniques de documentation, maîtriser l'analyse des textes de savoir, maîtriser la pratique de la réflexion critique.

Ressources et techniques de documentation : la formation sera assurée en étroite collaboration avec la bibliothécaire responsable des études françaises. Les séances couvriront la familiarisation avec l'éventail des ressources bibliographiques (catalogue et collection universitaire, bases de données, autres ressources externes) et leurs différents modes d'accessibilité (réserve, Racer, etc.), une présentation d'ensemble des ressources spécifiques aux études françaises (au niveau local, régional, national et international), une initiation aux techniques avancées de consultation ainsi qu'à l'archivage bibliographique. La constitution d'un dossier de documentation sanctionnera l'acquis des compétences

Analyse des textes de savoir : l'enseignement portera sur des textes scientifiques variés issus pour l'essentiel des champs littéraire et linguistique. Les compétences à acquérir concernent la maîtrise du discours raisonné, la pratique de l'analyse de texte et de la synthèse, l'évaluation et la comparaison critiques des textes de savoir. Une pratique intensive de la lecture analytique et du résumé critique, étalée tout au long du trimestre, définira l'approche de cet objectif, l'évaluation portant sur trois analyses de texte à remettre en classe.

Réflexion critique : il s'agira d'aborder un à un les savoir-faire sur lesquels s'appuient les travaux de recherche à entreprendre dans le cadre d'un cours de niveau avancé. Seront considérés tout à tour l'élaboration d'un sujet et problème de recherche, l'évaluation méthodique des connaissances qui s'y rattachent, l'élaboration et l'évaluation d'un programme de réflexion raisonné, le respect des protocoles bibliographiques et des règles de citation. La dissertation universitaire de 3^e et 4^e année servira de modèle aux exercices d'apprentissage. La constitution d'un projet de recherche détaillé, raisonné et documenté servira à évaluer les compétences acquises.

Un rapport de lecture à constituer tout au long du trimestre assurera un suivi hebdomadaire et permettra un bon encadrement tout au long du cours. Ce rapport comprendra dix courtes évaluations (d'un ou deux paragraphes tout au plus) portant chacune sur un texte du programme de lectures. Ces évaluations seront à soumettre avant le début du cours durant lequel le texte concerné sera étudié.

Sans être un cours à contenu thématique, FREN 3050 n'en est pas moins un cours exigeant. L'acquisition des compétences ciblées presuppose effectivement, de la part de l'étudiant(e), un effort soutenu et régulier séance après séance. La présence aux cours, une bonne maîtrise passive et écrite du français ainsi que l'observation de la règle de 3 (trois heures de travail individuel par heure de cours) sont essentielles à la réussite des étudiant(e)s.

3. Objectifs du cours FREN 3050 et attendus du programme *FREN BA Honours*

Le programme de baccalauréat *French BA Honours* comporte huit « **attendus d'apprentissage** » ou « (intended) learning outcomes », c'est-à-dire huit attentes en matière de compétences et de connaissances à atteindre. Une liste complète de ces attendus figure ci-après. Cours charnière du programme, FREN 3050 vise les **attendus LO3 et LO4**, tout en cherchant à renforcer les attendus LO1 et LO2 et à vous préparer aux attendus LO5 à LO8. Les **analyses de texte** et autres activités (cartes conceptuelles, résumés...) viseront à atteindre et à démontrer **LO3**; le **dossier de documentation** et le **projet de recherche documentaire** visent **LO4**.

Graduates of the **French BA Honours Program** will be able to:

- LO1. Reach a level of proficiency in the French language to be able to communicate in a variety of situations and on a wide range of topics (consistent with the CEFR's C1 level of proficiency; CEFR = The Common European Framework of Reference for Languages).
- LO2. Reflect on and critically assess one's own language learning to identify errors, assess challenges and goals, and identify resources and strategies to become a life-long, autonomous language learner.
- **LO3. Use a method to break down an academic paper into its main components in order to (re)construct a line of argument.**
- **LO4. Find and use scholarly publications and primary sources to gather information and apply a method of inquiry to draw conclusions and communicate findings**
- LO5. Determine and apply an appropriate methodology or analytical approach to interpret literary text or solve a linguistic problem and formulate simple hypotheses.
- LO6. Gather, evaluate, synthetize and present quantitative and/or qualitative information on a topic in literature or linguistics independently and collaboratively.
- LO7. Explain key concepts and use specialized terminology in the major fields in linguistics, both theoretical and applied, related to pronunciation, grammar and lexicon, as well as variation and the development of the language.
- LO8. Explain key concepts and use specialized terminology in French and francophone literary studies and theories, such as literary movements, authors and works from diverse historical periods including the present, and from different regions of the Francophone world.

4. Objectifs du cours FREN 3050 et attendus du programme *FREN BA General*

Le programme de baccalauréat *French BA General* comporte huit « **attendus d'apprentissage** » ou « (intended) learning outcomes », c'est-à-dire huit attentes en matière de compétences et de connaissances à atteindre. Une liste complète de ces attendus figure ci-après. Cours charnière du programme, FREN 3050 vise les **attendus LO3 et LO4**, tout en cherchant à renforcer les attendus LO1 et LO2 et à vous préparer aux attendus LO5 à LO8. Les **analyses de texte** et autres activités (cartes conceptuelles, résumés...) viseront à

atteindre et à démontrer **LO3**; le **dossier de documentation** et le **projet de recherche documentaire** visent **LO4**.

- LO1. Reach a level of proficiency in the French language to be able to communicate in a variety of situations and on a wide range of topics (consistent with the CEFR's B2 level of proficiency; CEFR = The Common European Framework of Reference for Languages).
- LO2. Reflect on and demonstrate awareness of one's own language learning to identify errors and identify resources and strategies to develop autonomy as a language learner.
- **LO3. Identify the main argument and structure of an academic paper.**
- **LO4. Find and use scholarly publications and primary sources to gather and synthesize information.**
- LO5. Apply an appropriate methodology or analytical approach to interpret literary text or solve a linguistic problem and formulate simple hypotheses.
- LO6. Gather and present quantitative and/or qualitative information on a topic in literature or linguistics independently and collaboratively.
- LO7. Explain key concepts and use specialized terminology in some of the major fields in linguistics, theoretical and/or applied.
- LO8. Explain and use some key concepts specialized terminology in French and francophone literary studies.

5. PROGRAMME HEBDOMADAIRE (SUJET À RÉVISIONS)

SEMAINE 1

Le 10 septembre

- Présentation d'ensemble

SEMAINE 2

Le 17 septembre

- Se documenter pour étudier : panorama et production du savoir universitaire

Le 17 septembre

- Lire pour étudier : spécificités du texte de savoir

SEMAINE 3

Le 24 septembre

- Se documenter pour étudier : typologie des ressources, l'accès aux ressources bibliographiques

Présentation du catalogue (ressources)

Le 24 septembre

- Lire pour étudier : technique du résumé (thème, thèse, macrostructure)

SEMAINE 4

Le 1^{er} octobre • Se documenter pour étudier : les stratégies de recherche, appoints

Le 1^{er} octobre • Lire pour étudier : technique du résumé (microstructure)

SEMAINE 5

Le 8 octobre • Lire pour étudier : premier travail, tour de table

Le 8 octobre • Travail de recherche: l'incipit de *L'Étranger* d'Albert Camus

SEMAINE 6

Le 15 octobre • Lire pour étudier : technique du résumé (microstructure)

Le 15 octobre • Se documenter pour étudier : correction du dossier, appoints

SEMAINE 7

Le 22 octobre • Lire pour étudier : technique du résumé (microstructure)

Le 22 octobre • Travail de recherche : la problématique

----- Du 24 au 30 octobre : SEMAINE DE RELÂCHE -----

3. PROGRAMME HEBDOMADAIRE (SUJET À RÉVISIONS)

SEMAINE 8

Le 5 novembre • Lire pour étudier : corrigé du premier travail, technique du résumé (microstructure)

Le 5 novembre • Travail de recherche : la documentation

SEMAINE 9

Le 12 novembre • Lire pour étudier : technique du résumé (microstructure)

Le 12 novembre • Travail de recherche : plan de travail et analyse

SEMAINE 10

Le 19 novembre • Lire pour étudier : résumé et synthèse 1

Le 19 novembre • Travail de recherche : plan de travail et analyse

SEMAINE 11

Le 26 novembre • Lire pour étudier : résumé et synthèse 2

Le 26 novembre • Travail de recherche : Plan de travail et analyse

SEMAINE 12

Le 3 décembre

- Lire pour étudier : résumé et synthèse 3
 - Travail de recherche : évaluation et normes
 - **Travail de recherche** : l'incipit de *L'Étranger* d'Albert Camus
- Le 3 décembre**
- **Bilan / séance de rattrapage**

4. PROGRAMME DE LECTURES (SUJET À RÉVISIONS) SERA AFFICHÉ SUR BRIGHTSPACE (CAMPUS VIRTUEL) DURANT LA PREMIÈRE SEMAINE

* Prière de se reporter au recueil de textes pour le détail des références bibliographiques.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION

La note globale attribuée pour ce cours sera calculée selon le barème suivant :

- **Un dossier de documentation** (15 %, à remettre le 22 octobre)
- **Deux analyses de texte** (20 % chacune, à remettre le 22 octobre, le 26 novembre)
- **Un projet de recherche** (30 %, à remettre durant la période d'examen, 11 décembre)
- **Un rapport de lecture mensuel** (5 % chacun, 24 septembre, 5 novembre, 3 décembre)

6. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE ET BIBLIOGRAPHIE

Tous les textes du cours FREN 3050 seront sur Brightspace – Campus Virtuel.
Voir sur Brightspace le « Programme de lectures » par séance de cours.

7. CONSIGNES POUR LES TRAVAUX

- Seul(e)s peuvent réussir à ce cours les étudiant(e)s s'étant acquitté(e)s de **tous les travaux**, à faire **individuellement**.
- Tous les travaux sont à rédiger en **version Word au format suivant** : 1,5 interligne, police de 12 points, marges latérales d'un pouce, page titre.
- **FREN 3050 n'est pas un cours de langue.** La qualité et la rigueur de l'expression écrite (orthographe, grammaire, ponctuation, etc.) sont donc des exigences, qui feront l'objet d'une évaluation (**25 % de la note, à raison d'un point en moins par tranche de 4 fautes**) pour les travaux écrits. Je vous encourage fortement à tirer profit du **service de soutien à l'écrit** mis à la disposition des étudiants (s'adresser au département de français : **613-520-2168**).

- **Tout retard sera pénalisé à raison de 10 % par jour**, fins de semaine incluses.
- Seules les demandes de report **pour raison de force majeure** (par exemple un problème de santé dûment attesté) seront considérées. Aucun report ne sera accordé la veille pour le lendemain.

8. RÈGLEMENTS ET RESSOURCES UNIVERSITAIRES: RAPPEL

Règlements et ressources universitaires

Veuillez lire attentivement les règlements universitaires, dont les politiques relatives à l'intégrité universitaire (academic integrity) : <https://carleton.ca/registrar/academic-integrity/>

Le plagiat n'est pas toujours intentionnel; parfois, il découle d'une mauvaise compréhension des règles et des usages propres à l'utilisation de ressources. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre professeur.

Plagiat (*plagiarism*) et intégrité universitaire (*academic integrity*)

Le plagiat est une forme particulière de transgression des principes et des règlements relatifs à l'intégrité universitaire.

La politique de l'Université afférente à l'intégrité universitaire (Academic Integrity Policy) est consultable à ce lien : <https://carleton.ca/registrar/academic-integrity/> Quelques extraits, sur le plagiat, en sont reproduits plus bas.

The University Senate defines plagiarism as "*presenting, whether intentional or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one's own.*" This can include:

- reproducing or paraphrasing portions of someone else's published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one's own without proper citation or reference to the original source;
- submitting a take-home examination, essay, laboratory report or other assignment written, in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, or paraphrased material, concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another's data or research findings;
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another's works and/or failing to use quotation marks;
- handing in "substantially the same piece of work for academic credit more than once without prior written permission of the course instructor in which the submission occurs."

Plagiarism is a serious offence which cannot be resolved directly with the course's instructor. The Associate Deans of the Faculty conduct a rigorous investigation, including an interview with the student, when an

instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They include a mark of zero for the plagiarized work or a final grade of "F" for the course.

Approval of Final Grades

Standing in a course is determined by the course instructor subject to the approval of the Faculty Dean. This means that grades submitted by the instructor may be subject to revision. No grades are final until they have been approved by the Dean.

Copyrights

Classroom teaching and learning activities, including lectures, discussions, presentations, etc., by both instructors and students, are copyright protected and remain the intellectual property of their respective author(s). All course materials, including PowerPoint presentations, outlines, and other materials, are also protected by copyright and remain the intellectual property of their respective author(s).

Students registered in the course may take notes and make copies of course materials for their own educational use only. Students are not permitted to reproduce or distribute lecture notes and course materials publicly for commercial or non-commercial purposes without express written consent from the copyright holder(s)."

Formal Exams

Students are expected to be available for the duration of a course including the examination period. Dates and deadlines are made available to students in the Carleton University Undergraduate Calendar well in advance of registration. **No formal examinations will be informally accommodated.** All deferral requests have to go through the registrar's office : <https://carleton.ca/registrar/special-requests/deferral/>

Accommodations (Accommodation)

Requests for Academic Accommodation

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request, the processes are as follows:

Pregnancy obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Religious obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Academic Accommodations for Students with Disabilities

If you have a documented disability requiring academic accommodations in this course, please contact the Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation or contact your PMC coordinator to send your instructor your Letter of Accommodation at the

beginning of the term. You must also contact the PMC no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with your instructor as soon as possible to ensure accommodation arrangements are made.

carleton.ca/pmc

Survivors of Sexual Violence

As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and is survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: carleton.ca/sexual-violence-support

Accommodation for Student Activities

Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation must be provided to students who compete or perform at the national or international level. Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist.

<https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Accommodation-for-Student-Activities-1.pdf>

For more information on academic accommodation, please contact the departmental administrator or visit:

students.carleton.ca/course-outline